



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

Ce.0730989D@ac-grenoble.fr

CONSEIL D'ECOLE n°2 le vendredi 6 mars à 15h

Présents : Mmes Combaz, Jamet, Veyrat-Masson, Marin, Farys, Vernaz C., Roubeau, Deville-Cavellin, Rimboud, Cusin-Rollet, Bacholet, Mrs Hennequin, Battentier.

Excusées : Mmes Blanc-Gonnet, Gaucher

Ordre du jour :

- Activités des classes, projets
- Sécurité à l'école
- Rythmes scolaires
- Prévision effectifs pour la rentrée prochaine
- Pont de l'Ascension
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

Changement du complément de la classe des CE1-CE2-CM1 et de la décharge de la classe des Cm1-Cm2.

1) Activités des classes et projets

Maternelles	CP/CE1	CE1/CE2/CM1	CM1/CM2
Fabrication d'un dragon en matières recyclées avec Aurélie	Patinoire : 3 séances	Sortie au Dôme	Sortie au Dôme : Moby Dick
Fil de faire	Les CE1 et les CE2 ont effectué un cycle piscine de 6 séances		Un cycle piscine est en cours pour 7 séances
Sortie cinéma : Les contes de la mer		1 semaine de ski début janvier avec des magnifiques conditions météo qui ont permis de réaliser toutes les séances.	
Sortie Dôme : la vie de Smiss			
La fête des 100 jours : un lâcher de ballons a été réalisé par tous les élèves de l'école ainsi qu'une exposition sur le thème.			
Intervention de Sylvie Castaing : tous les mercredis et vendredis matins de la période 3, travail autour de la danse, du théâtre, du mime à partir de l'album d'Agnès Martin, « La petite fille du port de Chine ».			

2) Sécurité à l'école

Cambriolage et sécurisation des locaux : Durant les vacances de Février, l'école a été cambriolée. Les ordinateurs de la classe mobile ont été volés. La salle informatique et la classe de Mr Battentier ont été vandalisées. Du matériel a été endommagé.

Les enseignants demandent à la mairie d'étudier une manière de renforcer la sécurité de l'école.

Le maire assure que l'étude d'un « système sécurisé mais non sécuritaire » est déjà en cours.

Registre sécurité : La directrice demande à la mairie de lui fournir le registre de sécurité de l'école, dans lequel figure l'entretien des extincteurs ainsi que les dates des exercices incendies réalisés par les élèves.

Maternelle : Tous les élèves de l'école maternelle doivent être amenés dans l'école, afin d'être confiés par un adulte à l'enseignante.

Accès à l'école : L'accès à l'école est interdit à toute personne étrangère à l'établissement. Afin de sécuriser les locaux lors de la présence des enfants et pour éviter une intrusion inopinée, la directrice demande l'installation d'une porte-poussoir à l'entrée principale de l'école. En effet, cet accès ne peut être fermé à clé car il s'agit d'une sortie de secours. Toute personne souhaitant entrer dans l'école devra se présenter aux portes extérieures des classes de Mme Jamet ou de Mme Marin.

La demande est entendue et approuvée par les services de la Mairie, qui feront le nécessaire.

Abords de l'école : Afin de permettre aux enfants prenant le transport scolaire d'arriver à l'école en toute sécurité, la directrice rappelle que les parents d'élèves venant en voiture ne peuvent se garer (même pour un temps très court) sur les places réservées au bus. Le conseil rappelle qu'il existe un arrêté interdisant le stationnement des véhicules sur la place du 8 mai aux heures de sortie d'école.

3) **Rythmes scolaires**

Suite à un sondage envoyé par la mairie aux parents d'élèves, la directrice a convoqué une réunion exceptionnelle le mardi 3 mars. Lors de cette réunion, une discussion autour des rythmes scolaires a eu lieu.

En effet, plusieurs éléments rendent nécessaire la modification de l'organisation actuelle du temps scolaire :

- Fatigue générale des enfants ;
- Difficulté de repérage dans le temps pour les plus jeunes ;
- Gestion pédagogique rendue compliquée

La décision prise pour la commune de Marthod résulte d'un compromis entre les différentes propositions faites par les acteurs (parents, équipe enseignante, mairie). Les familles et la commune se sont majoritairement prononcées pour la libération d'une demi-journée ; les enseignants optaient pour des journées raccourcies (terminées à 15h45).

Voici la proposition faite :

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30
13h30-16h30			TAP facultatifs	13h30-16h30

Vote : Favorable à l'unanimité

Cf annexe du document modificatif de la Mairie transmis à l'Inspection Académique le samedi 7 mars.

4) Prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine

Afin d'avoir une idée précise des inscriptions à l'école pour la rentrée prochaine, une enquête est passée dans les cahiers des élèves. A l'heure actuelle, 132 seraient présents sur l'école l'année prochaine.

Si des familles partent de la commune, la directrice demande aux parents de la prévenir par écrit afin d'ajuster les effectifs.

5) Pont de l'Ascension

Le "**pont de l'Ascension**" est inclus dans le calendrier académique avec un rattrapage par transfert des cours du

- vendredi 15 mai 2015 matin rattrapé au mercredi 29 avril après-midi jusque 16h30. Le bus passera à 16h30.
- vendredi 15 mai 2015 après-midi rattrapé le mercredi 6 mai après-midi. Attention cet après-midi-là, les enfants termineront les cours à 15h. Les TAP auront lieu de 15h à 16h30, et seront suivis du transport scolaire.

Le service de cantine sera assuré, ainsi que les bus. Les inscriptions à la cantine sont ouvertes sur le site.

6) Travaux et aménagements divers

- Cour des maternelles : vérification du grillage et sécurisation du tour de la cour vers la classe de Mr Battentier
- Installer une cabane à vélos
- Vérifier et réparer le grillage de la grande cour (côté salle des fêtes)
- Estrade à vernir dans la classe des CM pour éviter qu'elle ne s'abime.
-

7) Hygiène et ménage

L'école demande d'obtenir le planning des ménages ainsi que les personnes responsables de chaque classe.

8) Questions diverses

- Les caisses de jouets de la garderie sont sales. Serait-il possible de les nettoyer plus régulièrement.
⇒ Réponse de la commune : Un nettoyage des caisses est prévu. Un tri des jouets entre extérieur et intérieur sera fait.
- Serait-il possible d'inscrire les enfants aux TAP à la semaine pour la rentrée 2015?
⇒ Réponse de la commune : L'inscription se fera par activité et est envisageable par période. En revanche, il est précisé que les TAP ont caractère facultatif et qu'il est donc possible pour les parents de récupérer ponctuellement leurs enfants.

Date dernier conseil d'école : lundi 15 juin à 18h.

Remise des dictionnaires aux futurs élèves de sixième mardi 30 juin à 18h